



injures sur facebook

Par **Mariche**, le **18/06/2019** à **22:48**

Bonjour, je suis maire d'une commune et depuis le mois de janvier un administré a crée une page facebook. Depuis, il n'y a qu'injures, diffamations sur ma personne en tant que maire mais également sur ma vie privé, mes loisirs, mes enfants, mon époux et mes amis. pouvez vous me dire ce que je peux faire face à tout cela ? Lorsque j'en parle aux gendarmes, ils me disent que je suis une personne publique sauf que c'est de plus en plus violent. Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **18/06/2019** à **23:03**

Bonjour

Ne lâchez rien.

Je vous propose ce dossier...

[Faits-divers/2016/05/19/injures-contre-le-maire-sur-facebook](#)

Par **tomrif**, le **19/06/2019** à **12:54**

bonjour,

vous pouvez contacter un avocat spécialisé en droit de la presse, qui saura vous dire si ce que vous considérez comme injure ou diffamation l'est bien, si les faits ne sont pas prescrits, si la liberté d'expression permet ces écrits dans le cadre du débat politique. s'il pense qu'il y a bien abus non prescrit, alors il fera la bonne action, conforme au piègeux droit de la presse.

une société a porté plainte pour diffamation avec un avocat non spécialisé. j'ai été renvoyé devant un tribunal ainsi que l'auteur du propos. résultat, la société a été condamné à payer plus de 6000€ (en plus de ses frais d'avocat) vu qu'il y a eu relaxe et que le tribunal a considéré qu'il y a eu abus de la part de la société.